

**Attestation fédérale professionnelle santé - social**

Sur la base d'une analyse détaillée et des résultats de la consultation y relative, les comités de l'OdASanté et de SAVOIRsocial ont, au printemps 2008, décidé l'introduction d'une formation de deux ans menant à une attestation professionnelle fédérale santé social.

Les bases nécessaires à la demande de ticket provisoire pour l'élaboration de l'ordonnance de formation sont élaborées. Les comités des deux ORTRA faîtières en ont pris connaissance lors de leurs séances de novembre 2008, et adopté dans la foulée la composition structurelle de la future commission de réforme. Les deux comités procéderont en février 2009 à l'élection des membres de la commission, puis soumettront leur demande de ticket provisoire à l'OFFT.

**Formations continues en santé**

Une révision de l'Ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études post diplômes des écoles supérieures (EPD ES) est prévue pour 2009. La révision vise en premier lieu l'actualisation des annexes. Selon les informations de représentants de l'OFFT, elle pourrait également toucher au statut des EPD ES et soulever la question du maintien des plans d'études cadre (PEC) pour les EPD ES du domaine de la santé. Les possibilités offertes par les examens professionnels supérieurs (EPS) sont avancées par l'OFFT en guise d'alternative aux EPD ES réglementées.

Au vu des incertitudes suscitées par ces informations auprès des cercles concernés, le Comité de l'OdASanté s'est penché sur la question du maintien des PEC pour les EPD ES du domaine de la santé, lors de sa séance de novembre 2008. A l'unanimité le Comité est d'avis que des EPD ES régies par des PEC sont indispensables pour les professions de la santé.

Il reconnaît néanmoins que les examens professionnels supérieurs (EPS) représentent une offre intéressante pour la branche. Parallèlement à la mise en place d'EPD ES, ces derniers doivent également s'implanter dans le paysage des formations continues du domaine de la santé.

**PEC soins en anesthésie, soins intensifs, soins d'urgence**

Comme souhaité lors de la consultation, les trois plans d'études cadre soins en anesthésie, soins d'urgence et soins intensifs ont été regroupés en un seul document avec trois options spécifiques. Le plan d'études cadre remanié sera soumis en février prochain au Comité de l'OdASanté puis présenté aux participant-e-s à la consultation dans le cadre d'une séance d'information qui se tiendra à Berne le 19 mars 2009.

**Formation continue dans le domaine opératoire**

Sur recommandation de sa commission d'examen préliminaire, le Comité s'est prononcé, lors de sa séance de novembre, en faveur de la poursuite d'un projet visant à l'introduction d'une formation continue menant à un profil d'expert-e dans le domaine du bloc opératoire.

Cette formation fait suite à la formation ES en technique opératoire. Le Comité ne se prononcera définitivement sur profil spécifique de la profession, de même que sur le positionnement au niveau d'études post diplômés ES ou examen professionnel supérieur, qu'après l'adoption du plan d'étude cadre pour la formation ES en technique opératoire.

### **Collaboration avec l'ASCFS2**

L'OdASanté, en tant qu'organisation du monde du travail en santé, et l'Association suisse des centres de formation santé-social (ASCFS2) ont convenu de collaborer étroitement pour le développement et la coordination de la formation professionnelle dans le domaine de la santé. L'instauration d'une forme adéquate de collaboration représente toutefois un processus qui sera abordé de manière pragmatique. Ce cheminement commun entre les deux organisations a été officialisé par l'adoption d'une déclaration d'intention.

[http://www.odasante.ch/fr/08\\_ueber-uns/pdf/letter%20of%20intend-def\\_f.doc.pdf](http://www.odasante.ch/fr/08_ueber-uns/pdf/letter%20of%20intend-def_f.doc.pdf)

### **Garantie des effectifs de personnel dans les professions de la santé**

Le Comité directeur de la CDS et le Comité de l'OdASanté ont décidé de mandater l'élaboration d'un rapport national sur le recrutement du personnel de santé. Le rapport complète et interprète les données existantes, présente des mesures pour une garantie à long terme des effectifs et émet des recommandations aux différents acteurs.

Un groupe de pilotage du projet, composé de représentants des cantons, de l'OdASanté et des institutions va être constitué prochainement. Le rapport final sera soumis à l'approbation des comités de l'OdASanté et de la CDS en automne 2009.

### **Révision de l'ordonnance ASSC, état des travaux**

La direction de l'OFFT a édicté la nouvelle ordonnance Assistant-e en soins et santé communautaire et approuvé le plan de formation y relatif le 13.11.2008. L'entrée en vigueur est fixée au 1.1.2009.

[http://www.odasante.ch/fr/01\\_aktuell/pdf/Ordonnance\\_ASSC\\_edition\\_provisoire.pdf](http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Ordonnance_ASSC_edition_provisoire.pdf)

[http://www.odasante.ch/fr/01\\_aktuell/pdf/Ordinanza\\_OSA\\_emanazione\\_provvisoria.pdf](http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Ordinanza_OSA_emanazione_provvisoria.pdf)

[http://www.odasante.ch/fr/01\\_aktuell/pdf/Bildungsplan\\_f.pdf](http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Bildungsplan_f.pdf)

[http://www.odasante.ch/fr/01\\_aktuell/pdf/Bildungsplan\\_it.pdf](http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/Bildungsplan_it.pdf)

Afin de garantir une mise en œuvre uniformisée sur le plan suisse, deux outils de travail viendront compléter l'ordonnance et le plan de formation, soit le manuel de formation et le support didactique.

Le manuel de formation ASSC de l'OdASanté peut être commandé en français, en allemand et en italien par le biais du lien suivant : [http://www.verlag-careum.ch/homes/internet-shop/books/berufsfachschule/fage\\_schule/index.html](http://www.verlag-careum.ch/homes/internet-shop/books/berufsfachschule/fage_schule/index.html)

Le support didactique sera quant à lui disponible au printemps 2009. Des informations y relatives paraîtront dans notre prochaine Newsletter.

### **Validation des acquis ASSC**

Les premiers/-ières ASSC formé-e-s selon la nouvelle ordonnance de formation n'arriveront sur le marché qu'en été 2012. Les procédures de validation des acquis pour l'obtention du Certificat fédéral de capacité (CFC) ASSC effectuées d'ici là doivent dès lors se référer à un profil de qualification basé sur l'ordonnance ASSC du 1.7.2002.

Pour l'élaboration de ce profil national de qualification ASSC, l'articulation des compétences a d'ores et déjà été reprise de la nouvelle ordonnance. Le profil national de qualification ASSC et les conditions de réussite seront soumises début 2009 à l'OFFT pour approbation et mise en vigueur.

### **Compétences finales HES santé**

Dans le cadre des projets en cours portant sur la définition des compétences finales pour les filières HES santé, l'OFFT attache une attention particulière à l'adéquation de ces compétences finales avec les besoins du monde du travail. Parallèlement au projet de la Conférence des recteurs des HES (KFH) « Compétences finales HES » l'OFFT a lancé un projet pilote d'analyse systémique de processus ciblés sur le terrain. Les institutions suivantes participent au projet: Universitätsspital ZH, Universitätsspital BS, Centre hospitalier universitaire vaudois CHUV, Réseau Santé Valais, Hôpital Riviera Vevey, Domicil, BE, Stadtspital Waid, ZH et Fondation Belle Saison, VD.

### **Elaboration de bases de formation; état des projets au 12.12.2008**

Le survol des projets de l'OdASanté, actualisé en date du 12.12.2008, peut être téléchargé sous :

[http://www.odasante.ch/fr/01\\_aktuell/pdf/01.8%20Projekte%20OdASante\\_15.12.2008\\_franz.pdf](http://www.odasante.ch/fr/01_aktuell/pdf/01.8%20Projekte%20OdASante_15.12.2008_franz.pdf)

Ce document présente l'état des travaux dans les différents projets d'élaboration de bases de formation, l'organisation de ces derniers et les milieux impliqués.

\*

Au terme d'une année ponctuée d'étapes décisives pour la formation professionnelle dans le domaine de la santé, le Comité et le secrétariat général de l'OdASanté vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour les fêtes de Noël, de même qu'un excellent départ en 2009.

\*